

**NUMERO 22  
AVRIL 1996**

**LE JOURNAL  
DE  
L'A.F.I.L.S.**

**ASSOCIATION FRANCAISE  
DES INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES  
254 RUE ST JACQUES - 75005 PARIS**

## EDITORIAL

### Rappel :

Nous nous réservons le droit de publier ou non les documents qui nous sont communiqués.

Vous serez surpris de ne pas trouver la suite de EFSLI « Newsletter ». En effet, une nouvelle recrue - Sandrine SCHWARTZ stagiaire interprète - s'est proposée de traduire en français l'article.

Nous la remercions par avance et vous demandons, de ce fait, de bien vouloir patienter jusqu'au prochain numéro.

## SOMMAIRE

- \* Le C.A. :
  - C.A. du 09/03/96 Page 1
  - Réunion carte professionnelle n° 2 Page 2 et 3
  
- \* Nouvelles des Régions :
  - Région Bourgogne (Prêt de cassettes vidéo) Page 4 à 6
  - Région Toulouse (Stage - Thème : informatique en L.S.F.) Page 7 et 8
  
- \* Réflexion sur le métier d'Interprète :
  - « Santé mentale et surdité » D. Gile Page 9 à 14
  
- \* EFSLI :
  - Assemblée Générale du 24/11/95 Page 15 à 17
  
- \* Page d'humour : Page 18 et 19
  
- \* Dernière nouvelle : Page 20

# LE C.A.

## C.A. DU 09/03/96

### - Bilan général sur les formations :

Introduction de C. Quipourt : Il est apparu souhaitable d'organiser ce CA thématique sur les formations pour plusieurs raisons :

Face aux nouvelles formations, initiales ou continues, il devient urgent que l'AFILS adopte des positions claires et réfléchies.

De la même façon il faut pouvoir répondre aux demandes de carte pro émanant de personnes avec des parcours atypiques et antérieurs à la création des formations et diplômes reconnus par l'AFILS pour l'attribution de la carte.

Voici un tableau récapitulatif des formations et diplômes dont il sera question :

	AFILS (anpils, anfida...)		SANS l'AFILS	
<i>Passées</i>	<i>initiale</i>	<i>continue</i>	<i>initiale</i>	<i>continue</i>
CC1 & 2 Paris VIII	SERAC	Lyon II IRIS	ESIT	SERAC ALSF

### **Conclusions :**

Les différentes décisions prises tout au long de ce CA sont les suivantes

- créer une commission "formateurs" disposant d'un budget
- se mobiliser pour obtenir la reconnaissance du diplôme SERAC
- faire agréer l'association en tant que centre de formation
- prendre contact avec l'ESIT

Association Française des Interprètes en Langue des Signes.  
254 rue St. JACQUES 75005 Paris.  
Minitel: 3615 CHEZ\*AFILS

Francis Jeggli  
24 rue Eugène Jumin  
75019 Paris  
Minitel: 36 12  
Fax-Tel: (16-1) 44 840 308

Procès Verbal de la réunion de décembre 1995 reportée le 26.01.96  
Carte professionnelle d'interprète de conférence Français-LSF  
(dite carte niveau 2).

Présents:

Corinne Gache, Cécile Guyomarc'h, Francis Jeggli.  
Représenté: Patrick Gache.  
Absent: Alain Bacci.

Ordre du jour:

- 1-Date de la prochaine réunion de cooptation.
- 2-Durée de validité de la carte.
- 3-Proposition de Patrick Gache de changer la procédure en incluant des experts sourds dans la réunion.
- 4-Reconnaissance de la Capacité Communicationnelle 2°.
- 5-Cooptation de nouveaux candidats.

1-La prochaine réunion au lieu le jour ou la veille de la prochaine AG, c'est à dire en principe en décembre 1996.

2-La carte sera valable 3 ans. Le renouvellement se fera sur simple demande du titulaire de la carte sans refaire tout le dossier nécessaire à la première cooptation. La carte pourra ne pas être renouvelée si les membres alors en place juge que l'interprète demandeur n'est plus en conformité avec le code déontologique de l'association.

3-La proposition de Patrick n'est pas retenue.

Puisque pour avoir la carte 2 il faut déjà avoir la carte 1 ou siéger déjà des experts sourds et puisque pour avoir la carte 2 il faut la caution de la F.N.S.F. nous ne voyons pas pourquoi il faudrait encore réintroduire des experts sourds dans la commission.

De plus il s'agit d'une cooptation. Les sourds en tant que tel ne peuvent pas coopter, seul les interprètes (qu'ils soient sourds ou entendants) le peuvent. De plus cela reviendrait à dire que la caution de la F.N.S.F. n'est pas suffisante.

4-Nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord.  
Nous proposons que ce point soit débattu par le C.A.

5-Sont cooptés:

Christine Peuch, Anne Marie Bisaro, Christine Grandin, Geneviève Decondé, Karyn Franchy, Christine Quipourt.

Remarques:

Christine Quipourt est invitée à nous faire parvenir rapidement une copie de ses diplômes universitaires.

Corinne Gache et Karyn Franchy sont invitées à se mettre rapidement en conformité avec le respect des temps de travail.

Pour recevoir la carte envoyez un chèque de 50 Francs à l'ordre de l'A. F. I. L. S.

une photo identité  
une enveloppe timbrée à votre adresse.

à : A. F. I. L. S. Carte pro2  
Francis Jeggli  
254 rue St. Jacques  
75005

## NOUVELLES DES REGIONS

### REGION BOURGOGNE

#### PRET DE CASSETTES VIDEO

Ce prêt est destiné aux membres de l'A.F.I.L.S.

En voici les modalités :

- Une seule cassette pourra être empruntée à la fois, gratuitement pour une période de deux semaines, durant lesquelles l'emprunteur reste responsable du matériel.
- Chaque membre désirant une cassette vidéo devra faire parvenir à,

A.F.I.L.S. BOURGOGNE - rue de Beaune - 21700 MEUILLEY

qui se chargera de vous expédier la vidéo sous huit jours.

- Un chèque de caution de 500 frs
- Une enveloppe (buler d'air -format A4/2) timbrée à 17 frs pour l'envoi de ladite cassette.
- Une enveloppe timbrée à son nom et adresse pour la restitution du chèque de caution.
- La liste des cassettes, avec trois choix possibles par ordre de préférence, au cas où certaines cassettes ne seraient pas disponible dans l'immédiat.

**ATTENTION** : Le chèque de caution ne sera pas restitué dans sa globalité si la cassette est détériorée ou rendue en dehors du délai.

## LISTE DES CASSETTES

\* Cochez votre choix, et envoyez cette feuille à :  
 A.F.I.L.S BOURGOGNE rue de Beaune - 21700 MEUILLEY  
 qui se chargera de vous expédier la vidéo sous huit jours.

NOM : ..... Prénom: .....

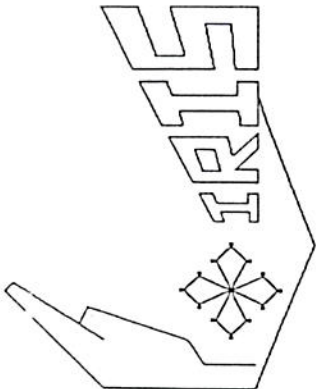
Adresse d'Expédition : .....  
 .....

CHOIX	N°	TITRE
	N° 1	"SOCIETE DES LETTRES DE L'AVEYRON" Robert TAUSSAT (E) France Pierre LANCON (E) France 27 mns
	N° 2	"MUSEE DES SOURDS EN FINLANDE ET SES COLLECTIONS" Tina NAUKKARINEN (E) (Finlande) 32 Mns
	N° 3	"LES ARCHIVES DE L'AVENIR" Christian BARRAL (S) France
	N° 4	"L'EDUCATION DES SOURDS" Per ERISSON (S) Suède 27 Mns
	N° 5	"IMPORTANCE DE L'HISTOIRE DES SOURDS" Jack Gannon (S) U.S.A.
	N° 6	"LA VIE DE LAURENT CLERC" Michèle BONNET (S) France 32 Mns
	N° 7	"L'HISTOIRE DU LANGUAGE DES SIGNES" Bencie WOLL (E) Angleterre 26 Mns
	N° 8	Manquante
	N° 9	Manquante
	N° 10	"LE SOURD MUET DANS LES DISCOURS ANTHROPOLOGIQUES ET INTERCULTURELS DE LA SOCIETE MODERNE DU XIX SIECLE" Dr GUNTER LIST (E) Allemagne 32 Mns
	N° 11	"LES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DE SOURDS" Guy BOUCHAUVEAU (S) France 41 Mns
	N° 12	"STATUT THEORIQUE DU SIGNE DIT NATUREL" Renate FISCHER (E) Allemagne 23 Mns

N° 13	"LA VIE ET LES TRAVAUX DE JOHN PHILIP WOOD" John HAY (S) Ecosse 33 Mns
N° 14	"VUE HISTORIQUE DE LA MEDICALISATION" Harla LANE (E) U.S.A. 45 Mns
N° 15	"LES SOURDS ET L'EUROPE" Sébastien CHAMAND (S) France Bernard TRUFFAUT (S) France 31 Mns
N° 16	"HISTOIRE D'UN PRINCE SOURD MUET ROYALE" Perello JORGE (E) Espagne 18 Mns
N° 17	"VIDEO SOURD" et "INVENTEUR" Jacques SANGLA (S) France Jacques BERNARD (S) France 37 Mns
N° 18	"NAISSANCE ET EVOLUTION DU MOUVEMENT DES SOURDS HOLLANDAIS DE 1884 A CE JOUR" Annemieke VAN BRANDENBURG (S) Hollande 17 Mns
N° 19	"ETRE SOURD AU MOYEN AGE" Aude de ST LOUP (E) France 54 Mns
N° 20	Manquante
N° 21	"DEPUIS L'HISTOIRE JUSQU'AU FUTUR" "E C R S" Johan WESEMAN (S) Hollande 8 Mns
N° 22	"LES ETUDIANTS EUROPEENS ET FRANÇAIS" Adrien PELLETIER - Lydie MARCOS Jean Olivier REGAT (S) France Maria FERMENZEN (S) Suède 37 Mns
N° 23	Manquante
N° 24	"HISTORIQUE DU SERVICE TELECOM" Patrick CARRE (E) France 17 Mns



L'ASSOCIATION "LES I.R.I.S."  
13 TER RUE HENRI LANFANT  
31500 TOULOUSE



ASSOCIATION "LES IRIS"

A partir de la reconnaissance de la Langue des Signes française (L.S.F.) comme langue naturelle des sourds, l'association a pour but d'organiser, de gérer ou de participer à différents services :

- de recherche sur la pédagogie en L. S. F., dans la scolarité des enfants sourds
- de recherche linguistique sur la L. S. F. et sur son enseignement,
- d'information sur la langue des signes et sur le monde des sourds et d'accompagnement familial,
- de formation :
  - des enseignants sourds, à la pédagogie, dans une éducation bilingue,
  - des parents et entendants, à la pratique de la L. S. F.
  - des enfants sourds.

Elle participe ainsi à l'amélioration de l'environnement éducatif, familial et social des sourds, ainsi qu'au développement de la culture sourde (histoire, création, diffusion, mémorisation, communication).

A.F.I.L.S.

Association Française des Interprètes en Langue des Signes

"L' A.F.I.L.S., se sentant concernée de très près par le problème de la formation et de la spécialisation des interprètes, a été particulièrement préoccupée à l'élaboration de ce stage sur le thème de l'informatique mise en place par I.R.I.S.  
Thème d'actualité si il en est."

"L' interprète doit s'engager à acquérir toujours plus de connaissance..."

C' est là un des points forts de notre déontologie. Élargir ses connaissances est, en effet, un souci constant que doit avoir tout interprète à l'esprit.

# STAGES DE SPECIALISATION

Du 15 au 20

AVRIL 96

# THEME: INFORMATIQUE INTERPRETE EN L.S.F.



Agréé par  
l' A.F.I.L.S.

IRIS : ASSOCIATION LOI 1901 JOURNAL OFFICIEL DU 21/09/1988  
SIRET N° 348 550 187 0010 CODE APE 913 E  
N° FORMATEUR : 73 31 01 013 31

## INFORMATION

### POURQUOI CE STAGE ?

Il y a un an, nous avons organisé une semaine de stage destinée aux interprètes sur le thème de la Psychologie.

Nous avons trouvé l'expérience très intéressante. La présence d'une personne sourde psychologue a contribué à l'élaboration de signes spécifique à cette maîtrise.

Aussi nous sommes désireux de renouveler cette expérience sur le thème de l'INFORMATIQUE.

Nous aimerions approfondir ce thème de la même façon avec des interprètes (quelque soit leur niveau d'expérience)

### OBJECTIF

Découverte du monde informatique (Multimédias, P.A.O., C.A.O, D.A.O., Internet, Montage Numérique, AVID.....)

### PROGRAMME

Trois jours de manipulation en salle informatique avec des formateurs (pour l'essentiel sourds)

Deux jours d'exercices de traduction et de réflexions sur l'interprétation.

Un programme détaillé sera distribué aux inscrits

<p><b>1) LA QUI S'ADRESSENT LES COURS ?</b></p> <p>Aux parents d'enfants sourds et aux personnes sourdes ; mais aussi à tout professionnel travaillant auprès des sourds, aux administrations accueillant du public sourd et enfin à toutes personnes intéressées par la découverte d'une nouvelle langue, d'une autre culture, d'un autre monde.</p>	<p><b>2) LA F.P.C.(Formation professionnelle continue)</b></p> <p>Votre stage en Langue des Signes peut être pris en charge par votre employeur dans le cadre de la Formation Continue. Faites-en vous-même la demande auprès de votre entreprise, remplissez la case "FPC" de la feuille d'inscription ; avec l'accord de votre employeur, la convention lui sera alors directement adressée ainsi qu'ultérieurement la facture</p>
---	--

### CONDITIONS GENERALES

<p><b>1) CONDITIONS D'INSCRIPTION</b></p> <p>Pour être acceptée, votre fiche d'inscription doit nous être renvoyée, dûment remplie, datée, signée accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un chèque de 30 % du tarif</li> <li>- du stage choisi</li> <li>- d'une enveloppe timbrée à votre nom.</li> </ul>	<p>En cas de nombre insuffisant d'inscrits (4), le stage pourra être annulé, les stagiaires étant alors remboursés intégralement .</p> <p><b>3) ANNULLATION</b></p> <p>Dans les 10 jours à compter de la signature du contrat, vous pouvez annuler l'inscription par lettre recommandée avec AR ... La totalité des arrhes vous sera remboursée. A l'expiration de ce délai, 30 % maximum du tarif du cours choisi vous sera retenu. Toute annulation doit se faire par lettre avec AR. <i>Après ce délais tout cours commencé sera dû en totalité.</i></p>
<p><b>2) NOMBRE DE STAGIAIRES</b></p> <p>- Le nombre de stagiaires est limité à 12. Les personnes ayant réglé la totalité seront inscrites en priorité. Les inscriptions seront closes dès que le groupe sera complet.</p>	<p><b>4) INTERPRETE PROFESSIONNEL</b></p> <p>Stage de spécialisation réservés prioritairement aux personnes affiliés à L'AFILS et qui ont la carte professionnelle</p>

## SPECIAL INTERPRETE

SPECIALISATION: Informatique | PRIX 3185 FR\$ (l'un)

**CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION**

L'association "Les I.R.I.S."  
13 ter rue Henri Lanfant  
31500 TOULOUSE

Entre :

Et: (N° agrément formation continué : 73 31 01013 31)

Entreprise :

Lieu-dit :

Code postale :

Tel :

Stagiaire : Nom :

Prénom :

Stage du 15 au 20 Avril 95

Accueil: Le Lundi matin à 9h

Avez-vous participé à la formation sur la Psychologie ?

Oui Non

Etes-vous titulaire de la carte professionnelle de l' A.F.I.L.S. ?

Oui Non

Cette action de formation ne pourra avoir lieu que dans la mesure où les 2/3 de l'effectif des stagiaires seront atteints.

Fait, à ..... le .....

Le responsable de l'entreprise.

Le responsable "Les Iris"

**FICHE D'INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Cde postal : ..... Commune : .....

Tel domicile : ..... Tel bureau : .....

Stage du 15 au 20 Avril 95

Accueil: Le Lundi matin à 9h

Avez-vous participé à la formation sur la Psychologie ?

Oui Non

Etes-vous titulaire de la carte professionnelle de l' A.F.I.L.S. ?

Oui Non

J'ai pris connaissance des conditions de la formation et j'ai accepté toutes

DATE: ..... SIGNATURE: .....

*Reportez-vous en page 97*

**REFLEXION SUR LE METIER  
D' INTERPRETE**

Je vous propose une lecture d'un article de DANIEL GILE, interprète A.I.I.C., qui était chef d'équipe des interprètes anglais-français sur le colloque "SANTÉ MENTALE ET SURDITÉ" organisé par GESTES à l'UNESCO en décembre 1994.

J'espère que cet article, paru dans la revue TRADUIRE n° 177 suscitera réflexions et observations de votre part que vous ne manquerez pas, j'en suis sûre, de faire parvenir au journal.

Bonne lecture

CHRISTINE QUIPOURT

## Société Française des Traducteurs

SYNDICAT NATIONAL DES TRADUCTEURS LITTÉRAIRES,  
TECHNIQUES, JURÉS, MILITAIRES, DE PRESSE, etc...  
Fondé en 1947  
Affilié à la F.I.T.

### PRESIDENTS D'HONNEUR

Agnès Doniol - Jean Maillot

### COMITE D'HONNEUR

Mmes Dominique Aury

Daria Olivier

Marie Tadié

Marquerte Yourcanar,  
de l'Académie Française

MM Pierre Agron

Georges Corlieu

Jean Darbelnet

Georges Dumézil,  
de l'Académie Française

Maurice Gravier

Alain Guillerrou

Vladimir Kourganoff

Dr Pierre Lépine

J.F. Loloum

René Marchand

Guido Meister

Georges Mounin

Georges Pillement

Dr A. Sillosberg

† Pierre-François Caillé - † Marcelle Sibon

† Germaine Beaumont, † Roger Caillols, † Edmond Cary,  
† Yvonne Desvignes † Bernard Donin de Rosière, † Jacques Duron,  
† Paul Mousset, † E. de Restrepo-Mejia, † Henriette Valot

Permanence du samedi : de 15 h à 17 h, à la Confédération des Travailleurs  
Intellectuels de France  
Téléphone à la permanence : 563-73-28 ou 72-46

Secrétariat permanent : 250.12.23, 14-17 h, jours ouvrables

Siège administratif :

CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS DE FRANCE  
**1, rue de Courcelles - 75008 Paris**

C.C.P. Paris 9728-01 Y

# TRADUIRE

REVUE FRANÇAISE DE LA TRADUCTION  
INFORMATION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE  
ABONNEMENT 1984, y compris l'Annuaire S.F.T. :  
Voir page 36.

### Rédaction et administration :

C.T.I., 1, rue de Courcelles - 75008 PARIS  
C.C.P. Paris n° 9728-01 Y.

*Le meilleur commentaire d'un texte étranger, c'est  
encore une bonne traduction.*

R.P. Antin

N° 117

octobre 83/III

### Sommaire

Des difficultés de langue en interprétation simultanée (Daniel Gille) .....	2
Il y a vingt-cinq ans (Jean Darbelnet) .....	9
Le rock and roll, une forme de subversion culturelle (Maurice Volturiez) .....	14
Développement du swahili en Afrique noire et recul de l'anglais dans le Sud-Est asiatique (Evelyn Boucher) .....	15
Le système bancaire et financier en Allemagne Fédérale (Jean-Michel Cicile) .....	18
Questions de terminologie (Jean Maillot) .....	20
Le français à l'envers (Thomas Evenson) .....	24
Le glossaire des cordons bleus (Jean-Albert Léandri) .....	26
Revue des revues (Jean Maillot) .....	27
Ouvrages reçus (Jean Maillot) .....	30
Nous avons lu pour vous (Stephen Dyson et Julien Marquis) ..	32
La vie de la S.F.T. ....	34
La vie des associations .....	35

Rédacteur en chef : Denise RACCARA

# DES DIFFICULTÉS DE LANGUE EN INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

Daniel GILE

## INTRODUCTION

Naguère, la traduction était essentiellement étudiée par des linguistes, philosophes et psychologues. Dans leur optique, il s'agissait d'une « opération linguistique, (d') un phénomène linguistique, devant être étudié dans l'ensemble des disciplines linguistiques » (1).

Pour Georges Mounin, « toute opération de traduction comporte à la base une série d'analyses et d'opérations qui relèvent spécifiquement de la linguistique, et que la science linguistique appliquée correctement peut éclairer plus et mieux que n'importe quel empirisme artisanal » (2).

Depuis une dizaine d'années, des traducteurs et interprètes professionnels, dont un groupe d'enseignants de l'ESIT (Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'université Paris III-Sorbonne Nouvelle), ont entamé un travail fondé sur la vision de la traduction comme un processus d'exégèse et de reformulation d'idées plutôt que d'une transformation de mots, la langue étant ramenée à un rôle plus modeste de vecteur.

Dans cette optique, un grand nombre de problèmes fondamentaux posés par le passé s'estompent, et la question de l'« intraduisibilité » perd tout son sens.

En effet, reprenant à leur compte l'affirmation, déjà ancienne, de la possibilité de tout dire dans chaque langue (3), les « Esitiens » tirent la conclusion logique de leur définition de la traduction : puisque traduire, c'est exprimer dans une langue ce qui a été dit dans une autre langue, et que « tout ce qui est dit dans une langue est exprimable dans une autre » (4), tout est traduisible.

Les Esitiens vont en fait plus loin, en niant l'existence d'une difficulté proprement linguistique dans la traduction. Pour eux, « ... whatever the linguistic differences, they (the interpreters) seem to find no difficulty in conveying the ideas in their own languages as long as those ideas are clear

1. Fedorov, cité par Georges Mounin, dans « Les problèmes théoriques de la traduction », Paris, Gallimard, 1963, p. 13.

2. Georges Mounin, op. cit., p. 16.

3. Dans son article « On linguistic aspects of translation », Roman Jakobson dit : « All cognitive experience and its classification is conveyable in any existing language ».

4. « ... à condition que les deux langues appartiennent à des civilisations ayant atteint un degré de développement comparable », ajoute toutfois D. Seleskovitch dans son livre « L'interprète dans les conférences internationales », Paris, Lettres modernes Minard, 1968, p. 144.

and the language used to express them fully mastered » (5).

Dans l'idéal, un traducteur et un interprète armés d'une bonne connaissance des deux langues et d'un bagage cognitif adéquat devraient donc pouvoir procéder à l'exégèse de l'original et à la reformulation du message dans la langue d'arrivée sans que des éléments syntaxiques, lexicaux ou stylistiques constituent une gêne quelle qu'elle soit.

Pourtant, il apparaît dans la pratique que pour un grand nombre d'interprètes, l'interprétation entre certaines langues dans un sens donné est plus difficile que le travail dans le sens inverse ou entre d'autres paires de langues.

Il est certes malaisé de faire la part des difficultés de nature linguistique et des problèmes attribuables à une insuffisante maîtrise des langues en question. En effet, il se trouve que parmi les interprètes-informateurs, beaucoup estiment difficile leur langue C (la langue passive), qu'ils connaissent moins bien que leur langue B (active), jugée plus facile à interpréter. Cependant, le cas inverse n'est pas rare, ce qui donne un certain poids à l'affirmation.

L'évaluation quantitative de la différence « objective » de la difficulté d'interpréter entre différentes paires de langues implique notamment la constitution d'un échantillon démesuré pour atténuer l'effet de tous les autres facteurs en jeu, et ne permet pas d'espérer dans l'immédiat des résultats utiles.

Par contre, un examen qualitatif de la question sur la base d'un corpus et d'explications et commentaires réunis à d'autres fins paraît intéressant, puisqu'il demande peu d'efforts supplémentaires.

## L'EQUILIBRE D'INTERPRETATION

Les difficultés inhérentes au travail en cabine de simultanéité prennent leur véritable relief sous l'éclairage d'un modèle d'équilibre d'interprétation (6). Selon ce modèle, l'interprétation simultanée comporte :

- un effort d'écoute et d'analyse du discours original,
- un effort de production du discours dans la langue d'arrivée,
- un effort de mémoire.

Ces trois efforts sont en concurrence, et un déplacement excessif de la concentration de l'interprète en faveur de l'un d'eux provoque une « rupture d'équilibre » susceptible de déboucher sur un « incident d'interprétation », omission ou faux-sens, par exemple.

Ainsi, si l'interprète se concentre sur la production d'un discours élégant, il risque de ne plus consacrer suffisamment d'attention à l'écoute et de perdre une partie du message de l'orateur.

Si l'interprète se concentre excessivement sur l'analyse d'une intervention peu claire, il risque de produire un discours très maladroit. S'il attend la fin d'une phrase avant de commencer son interprétation, il risque de surcharger sa mémoire et de perdre une partie des informations qui y sont stockées.

Il semblerait que la perturbation du fonctionnement de l'interprétation par toutes les difficultés, y compris les problèmes linguistiques, passe par ce genre de rupture d'équilibre.

5. D. Seleskovitch, « Why Interpreting is not Translating Language », bulletin de l'AIIC, V/3, novembre 1977, p. 76.

6. Ce modèle est présenté en détail dans un article à paraître.

## LES DIFFICULTÉS DE LANGUE

### 1. Les redondances grammaticales

Dans la « théorie de l'information » de Shannon, la redondance est un élément du message qui n'apporte aucune information nouvelle. Il est néanmoins utile, car il renforce la probabilité de réception de l'information qu'il véhicule et qui a déjà été donnée par un autre élément du message.

Dans la communication verbale, la redondance est présente dans la démarche et le style du locuteur, ainsi que dans les aspects phonologiques et grammaticaux de la langue.

Dans sa thèse « Lectures et improvisations » (7), Karla Dejean-Le Féal parle longuement du rôle des redondances propres à la production du discours spontané dans l'interprétation simultanée.

Les « redondances grammaticales » se composent des conjugaisons et déclinaisons, qui donnent lieu à des accords redondants, ainsi que des mots fonctionnels.

L'une de leurs utilisations en simultané peut être perçue directement par l'interprète, qui attend parfois un accord pour savoir à quel élément attribuer tel qualificatif après avoir perdu une partie de l'intervention de l'orateur, ou qui corrige une fausse interprétation de l'énoncé à la faveur d'une telle redondance.

En fait, les redondances grammaticales apportent probablement une triple contribution à l'interprète :

a) Elles lui permettent une meilleure réception du message à travers un canal bruyant.

b) Elles lui donnent une « deuxième chance » de retrouver des informations perdues lors de leur premier passage.

c) En allongeant l'énoncé, elles le rendent moins dense. Si l'on admet que la facilité de compréhension est fonction décroissante de la densité, les redondances diminuent le risque de rupture d'équilibre d'interprétation par intensification excessive de l'effort d'écoute et d'analyse.

Les langues européennes comportent toutes des mots fonctionnels et des déclinaisons ou conjugaisons. C'est pourquoi la plupart des interprètes occidentaux sont peu sensibilisés à ce problème. Il en va toutefois autrement de langues comme le japonais ou le chinois, dans lesquelles l'absence de redondances grammaticales devient probablement plus apparente.

### 2. L'explicitation

Un concept fondamental présenté par Vinay et Darbelnet dans leur « Stylistique comparée du français et de l'anglais » (8) est celui des servitudes et options linguistiques. Sur le plan informationnel, on retiendra que les règles de correction grammaticale, ou, d'une manière plus générale, que les de la langue, conduisent à l'explicitation dans l'énoncé d'éléments d'information qui ne sont nullement partie intégrante du message du locuteur ou du scripteur. Comme le fait remarquer Roman Jakobson, « langages differ essentially in what they must convey, and not in what they can convey » (9).

Dans la situation idéale où le bagage cognitif de l'interprète est complet, ces éléments d'information supplémentaires sont redondants ou non pertinents. Ils ne doivent pas obligatoirement être interprétés et représentent pour l'interprète une charge d'effort faible ou nulle.

7. Karla Dejean-Le Féal, « Lectures et improvisations », thèse de troisième cycle, université Paris III, 1978.

8. Paris, Didier, 1958.

9. Roman Jakobson, op. cit.

Dans la pratique, les connaissances des interprètes comportent inévitablement des lacunes ponctuelles, voire des insuffisances très marquées. C'est pourquoi on a souvent recours en cabine à l'analyse des indices linguistiques pour reconstituer des éléments absents. Ce qui est redondant ou non pertinent pour les interlocuteurs devient alors important pour l'interprète.

Il ne s'agit nullement d'un problème théorique de la traduction, mais d'un obstacle découlant des contraintes pratiques qui pèsent sur les modalités d'application des principes de l'activité traduisante. Les interlocuteurs formulent leurs idées selon leur savoir commun, que ne partage pas l'interprète, d'où la nécessité d'une béquille linguistique qui serait superflue dans une situation de communication verbale ordinaire.

A cet égard, on constate une différence de nature entre les éléments explicités en français et en allemand, par exemple, qui concernent essentiellement l'objet de l'échange, et les renseignements accessoires fournis par les énoncés japonais, qui précisent la position subjective du locuteur vis-à-vis de l'objet de l'énoncé ainsi que la nature des rapports sociaux entre le locuteur et son interlocuteur (10).

Dans une situation de communication unilingue entre Japonais, l'absence d'explicitation « objective » ne constitue pas systématiquement un problème, et ce, grâce au savoir commun mentionné plus haut. Dans un échange transnational, celui-ci se limite souvent à l'objet de l'échange, à l'exclusion des modalités de communication dans les deux mondes culturels concernés, d'où risque de malentendus. Quant aux interprètes, familiarisés avec ces divergences de modalités de communication, ils ne partagent pas le savoir objectif. L'absence d'explicitation peut constituer pour eux un handicap important.

Quand l'interprétation se fait entre deux langues ayant des règles d'explicitation comparables (français-italien, hébreu-arabe ou japonais-coréen, par exemple), l'absence de connaissances extra-linguistiques chez l'interprète peut ne pas nuire à l'interprétation et passer inaperçue, les structures parallèles autorisant dans certains cas le transcodage des éléments du discours n'ayant pu être élucidés complètement.

Toutefois, si les modalités d'explicitation diffèrent sensiblement et si le génie de la langue d'arrivée demande une précision sur un élément non fourni par la langue de départ, la difficulté se concrétise.

En japonais, le sujet n'accompagne pas régulièrement le verbe. En outre, il n'existe pas de conjugaison à proprement parler. Il arrive souvent que l'énoncé japonais ne permette pas de savoir quelles sont les personnes concernées par une action évoquée par un verbe, ni de situer cette action dans le temps. L'interprète français dont le bagage cognitif est insuffisant est donc obligé d'intensifier son effort d'écoute et d'analyse pour chercher des indices supplémentaires, ou de construire une périphrase pour chercher des français pour éviter l'écueil (intensification de l'effort de production du discours).

### 3. Distribution de l'information dans la phrase

La communication verbale se déroule de manière linéaire dans le temps, et les éléments d'information apparaissent dans un ordre plus ou moins déterminé selon la langue.

La perception du langage semble comporter une large part d'anticipation sémantique qui est notamment facilitée par les « mots fonctionnels indicateurs » (11), les règles grammaticales, le contexte et la situation. Toutefois, la puissance et la portée de l'anticipation sont très variables. Si les Estiliens combattent vigoureusement le mythe selon lequel il faut attendre le verbe à

10. Voir D. Yaghi, « La préclation des langues : le cas du japonais », Traduire no 102, mars 1980.

11. Voir François Richaudeau, « Linguistique Pragmatique », Paris, Retz, 1981.

la fin de la phrase allemande pour commencer à interpréter celle-ci, une importante majorité parmi les collègues interrogés par l'auteur affirmant devoir attendre plus longtemps qu'à partir de l'anglais ou du français le moment où ils peuvent commencer leur interprétation d'une phrase allemande (12).

Ce phénomène semble lié à deux contraintes distinctes. D'une part, l'auditeur saisit une « unité de sens » à un point plus ou moins précoce de l'énoncé. En japonais, par exemple, l'appréhension tardive du sens « opérationnel » de l'énoncé est attribuée par S. Gerr à l'agencement suivant des éléments d'information :

« ... the more or less standard Japanese word order is, in the large, an introductory phrase or expression, the subject (if expressed at all, which it frequently is not, adding another element of ambiguity to the whole), preceded by all its modifiers, and finally the verb with its modifiers » (13).

Les divergences dans les règles d'agencement, d'autre part, obligent souvent l'interprète à conserver en mémoire pendant un temps assez long des éléments apparaissant au début de l'énoncé de départ, pour les restituer à la fin de l'énoncé d'arrivée. C'est justement le cas du verbe principal dans le travail du français vers l'allemand.

Ces deux contraintes imposent à l'interprète un effort de mémoire accru, comme le constate Jean-François Le Ny à propos du travail de l'allemand vers le français :

« The translation from German into French inevitably modifies, as a result of obligatory word changes, e.g. in subordinate clauses, the quantity of information which must be stored in the interpreter's working memory, and forces him to restructure these clauses » (14).

Il y a donc risque de rupture d'équilibre d'interprétation par intensification de l'effort de mémoire.

Un autre élément à prendre en compte est la distribution linéaire de la densité informationnelle dans l'énoncé.

Quelle que soit la langue, on trouve dans les énoncés des pauses qui sont des marqueurs de rythme, des pauses de ponctuation, des effets oratoires ou des manifestations extérieures de difficultés d'évocation de mots ou d'idées dans la production du discours. D'après H. van Hoof, H.C. Barik et F. Goldman-Eisler, ces pauses, dont la densité informationnelle est proche de zéro, sont très importantes pour l'interprète qui en profite pour parler alors qu'il se contente d'écouter quand les orateurs parlent. M. Lederer rejette cette hypothèse dont elle ne trouve aucune corroboration dans les faits (15). Pour K. Dejean-Le Féal, les pauses peuvent être utilisées pour parachever la fixation du sens du groupe d'éléments perçus depuis la pause précédente ou pour ausculter la mémoire auditive afin de réentendre tel mot ou tel chiffre mal entendu ou mal compris (16).

12. Voir à ce propos Otto Kade et Claus Cartellieri, « Some methodological aspects of simultaneous interpreting », BABEL XVII/2, 1971.

13. S. Gerr, « Scientific and Technical Japanese : a study of its efficiency as a means of communication, with an analysis of the Japanese technical vocabulary and practical suggestions for translators », Stebbert, New York, 1944, cité dans Scientific and technical translating and other aspects of the language problem, UNESCO, Genève, 1957.

14. Jean-François Le Ny, « Psychosémiologie et Simultaneous Interpretation », dans David Gerver et H. Wallace Sinaiko, Language, Interpretation and Communication, New York et Londres, Plenum Press, 1978, p. 294.

15. Marianne Lederer, « La traduction simultanée, fondements théoriques », Paris, Université

16. K. Dejean-Le Féal, op. cit., p. 48. Paris-Sorbonne, 1978, pp. 373-374.

Ces hypothèses reposent toutes sur le principe de la concurrence des efforts, mentionnée plus haut. Elles énoncent la possibilité pour l'interprète de mobiliser à d'autres fins que l'effort d'écoute l'énergie consacrée d'ordinaire à celui-ci.

Il est permis de penser que la même possibilité existe chaque fois que la densité informationnelle d'un segment d'énoncé baisse au-dessous d'un certain seuil. D'où l'intérêt des redondances, évoquées plus haut et mentionnées par K. Dejean-Le Féal à propos des différences entre discours spontanés et textes lus.

D'où également l'intérêt d'une caractéristique frappante des énoncés japonais : le savoir-vivre nippon veut que les affirmations soient atténuées par politesse, ce qui fait qu'une importante proportion des phrases japonaises se composent d'une partie informative suivie d'une formule d'atténuation. Celle-ci est souvent construite autour d'une double négation ou d'une interrogation, et sa longueur, conjuguée avec sa prévisibilité et son faible contenu informationnel, donne peut-être à l'interprète la possibilité de se concentrer sur la production du discours ou de se reposer.

#### 4. Autres facteurs de langue en présence

Certaines langues sont considérées comme plus concises que d'autres, en ce sens qu'elles permettent d'exprimer les idées en un plus petit nombre de mots. Dans l'hypothèse d'un débit régulier de l'orateur, le travail vers une langue plus concise que la langue de départ laisserait à l'interprète le temps de mener à bien les différentes opérations mentales dont se compose l'interprétation, alors que le travail vers une langue moins concise l'obligerait à faire des efforts de mémoire et de vitesse pour rattraper l'orateur.

La notion de concision est liée à l'idée de richesse lexicale et à la souplesse de la langue. Un vocabulaire plus riche permettrait une plus grande concision, et l'absence de mots exprimant des nuances précises dans la langue d'arrivée obligerait l'interprète à se lancer dans de pénibles périphrases et explications.

Quant à la souplesse de la langue, déterminée par la richesse des structures syntaxiques disponibles, par l'importance du lexique et par le caractère plus ou moins rigoureux des usages, elle aurait d'importantes répercussions sur l'effort de mémoire fourni en cabine. En effet, travaillant vers une langue souple, l'interprète pourrait rapidement décharger sa mémoire (17), éventuellement avant même de disposer d'une unité de sens complète, en sachant qu'il pourrait « retomber sur ses pieds » et finir l'énoncé dans la langue d'arrivée quelle que soit la nature des informations fournies par la suite. En travaillant vers une langue rigide, il ne pourrait commencer son interprétation qu'à un stade plus avancé du déroulement de l'énoncé original.

On parle également de langues plus ou moins « logiques », plus ou moins « polysémiques », plus ou moins « homonymiques », phonologiquement plus ou moins « différenciées », tous ces éléments contribuant à rendre la compréhension du discours de l'orateur plus ou moins facile.

#### EXAMEN CRITIQUE ET CONCLUSION

L'interprétation simultanée subit de nombreuses contraintes dont certaines sont très apparentes : la vitesse de l'orateur ainsi que la technicité d'une intervention sont perçues nettement comme causes directes de difficultés en cabine.

17. M. Lederer reconnaît la nécessité pour l'interprète de décharger sa mémoire. Voir sa thèse citée plus haut.



## Il y a vingt-cinq ans...

Jean Darbelnet.

Il y a vingt-cinq ans paraissait à la Librairie Marcel Didier la *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, de J.-P. Vinay et de J. Darbelnet. L'ouvrage, d'un genre nouveau, s'adressait, comme l'expliquait l'avertissement d'Alfred Malblanc, à trois catégories de lecteurs. D'abord, rédigé par deux anglicistes, il devait aider leurs futurs confrères à se perfectionner dans la langue de leur spécialité; en outre, se plaçant à égale distance entre les deux langues, il pouvait également être utile aux anglophones spécialistes de français. Accessoirement, par la collection d'exemples qui y étaient réunis et par la façon dont ils étaient éclairés, il offrait aux théoriciens de la linguistique différentielle un répertoire des différences caractéristiques entre les deux langues. Enfin, en troisième lieu, il était destiné aux apprentis traducteurs, en s'efforçant de les guider dans le dédale des ressemblances trompeuses entre les deux langues.

A une époque où la carrière des manuels tend à se raccourcir, on peut dire que la réputation de la S.C.F.A. s'est maintenue fort honorablement. La raison de ce succès tient sans doute moins à ses mérites intrinsèques qu'au fait qu'elle n'a pas eu, dans les vingt-cinq années écoulées, de concurrent du même genre. Quoi qu'il en soit, le moment semble bien choisi pour faire le point, en particulier en faisant état de critiques qui ne pouvaient pas ne pas se manifester, en essayant d'y répondre dans la mesure où cela paraît justifié, et, d'une façon plus générale, en expliquant le désaccord entre les auteurs et leurs critiques, là où ce désaccord révèle de part et d'autre des attitudes très significatives.

Dans ce qui suit il sera commode, vu la longueur du titre, de renvoyer à la S.C.F.A. ou au « manuel », et pour l'auteur de ces lignes, de dire « nous » quand il parle au nom des deux auteurs, et « je » quand il préfère ne pas engager la responsabilité de son associé et ne parler qu'en son nom personnel.

L'occasion nous est aussi donnée d'apporter certaines précisions sur la genèse du manuel et le développement de la matière dont il traite. Rétrospectivement, ces précisions présentent un intérêt historique et pourraient être utiles à quiconque s'intéresse à l'histoire des idées dans ce domaine.

Dans la même collection que la S.C.F.A., parut trois ans plus tard la *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, d'Alfred Malblanc. La légère postérité de cet ouvrage par rapport au précédent ne doit pas priver son auteur du mérite d'avoir été le devancier en l'occurrence. Il avait en effet publié en 1945 *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, dont le second livre est le développement. La S.C.F.A. se place chronologiquement entre les deux. Les auteurs se sont donc largement inspirés du premier et lui ont emprunté plusieurs concepts fondamentaux tels que le plan de l'entendement et le plan du réel, dont la dichotomie a pour corollaire celle des mots signés et des mots images. A son tour, Alfred Malblanc a utilisé certains éléments de la S.C.F.A. comme par exemple la grammatical-

D'autres ont des sources plus diffuses, dont la recherche risque de rester stérile ou d'aboutir à la mise en cause de faux coupables : K. Dejean-Le Féal a observé que la sensation de vitesse subjective chez les interprètes traduisant des textes lus ne correspondait pas nécessairement à une grande vitesse « objective » de l'orateur (18).

L'acuité des problèmes posés par la polysémie, l'homonymie et la faible différenciation phonologique dépend surtout du degré de maîtrise linguistique de l'interprète. En effet, une bonne connaissance de la langue comporte notamment la possession de règles de perception probabilistes permettant la reconnaissance des mots en contexte même à travers un « bruit » important (19).

L'illogisme des langues, frappant pour l'apprenant, devient transparent pour celui qui les possède : les « places assises » des transports publics parisiens ne choquent pas les Français. Pour les interprètes, les langues de travail, bien sues, ne doivent pas poser de problèmes de compréhension sur ce plan, bien que les modalités d'expression, plutôt que les caractéristiques linguistiques, soient susceptibles de gêner par leur manque de précision.

D'autre part, le degré de concision et la richesse du discours semblent dépendre de la pensée et de l'éloquence de l'orateur, plutôt que des limites de la langue. En améliorant leur maîtrise linguistique, les interprètes doivent en principe être capables de s'adapter avec souplesse au flux des idées en utilisant les ressources de leurs langues de travail, comme le font les bons orateurs.

Quant à l'explicitation et aux redondances, leur existence facilite à l'interprète le travail technique et l'exégèse, indépendamment de ses connaissances linguistiques. De même, les problèmes d'agencement ne disparaissent pas avec une maîtrise croissante de la langue de travail. Des professeurs d'interprétation le reconnaissent, qui proposent des stratégies d'allègement de l'effort de mémoire : Gérard Iig, qui enseigne notamment à l'ESIT et à l'école d'interprétation de l'université de Genève, conseille aux élèves-interprètes de sectionner les phrases allemandes en petits segments à restituer au fur et à mesure, et les professeurs de la International Christian University de Tokyo préconisent la prise de notes dans la simultanéité à partir du japonais.

Néanmoins, le moyen de lutte le plus efficace contre les problèmes évoqués dans le présent article consiste à se doter d'un bagage cognitif solide qui renforce la capacité d'anticipation et de reconnaissance : il s'agit d'une vaste et ferme base de culture générale d'une part, et d'une bonne préparation spécifique d'autre part. Le remède est d'ailleurs polyvalent en ce sens qu'il aide par son action à combattre toutes les difficultés d'interprétation, qu'elles soient de nature linguistique ou autre.

En conclusion, s'il est difficile d'évaluer l'importance relative de chacun des facteurs de langue évoqués les uns par rapport aux autres et par rapport aux autres éléments perturbateurs de la simultanéité, on observera le caractère illusoire de certains et la prééminence des disparités d'agencement.

Mais l'existence d'un coefficient de difficulté linguistique en interprétation simultanée semble être une réalité, ce qui sera probablement confirmé dès que des méthodes quantitatives fiables en permettront la démonstration statistique.

18. K. Dejean-Le Féal, op. cit.

19. Voir Colin Cherry, « On Human Communication, New York et Londres, Wiley et Chapman & Hall, 1957, et François Richaudeau, op. cit.

A. F. I. L. S  
Association Française des  
Interprètes en Langue des Signes.  
254 rue St. Jacques 75005 Paris

Délégués:  
Francis Jeggli  
Sophie Charmet  
24 rue Eugène Jumin  
75019 Paris

Tel-Fax: 1 44 84 03 08.

Paris 01.12.95

Compte rendu de l'AGM ( assemblée générale ordinaire) du vendredi  
24.11.95 à GENT, Belgique.

Sont représentés tous les états de l'Union Européenne à l'exception des  
Pays Bas et du Portugal. Etaient également présents des délégués de la  
Tchéquie de l'Estonie et de la Suisse.  
Etaient également présent une dizaine de membres à titre individuel, des  
Pays Bas, de Grande Bretagne, de Belgique et d'Allemagne.

Activité 1995.

Création du livre bleu des interpretes.  
Ce livre n'est pas encore prêt. Un exemplaire devrait arriver à chaque  
délégué dans le courant de janvier 96 qui pourra faire part de ses  
critiques lors de la prochaine AGM.

Le bureau, par voie de motion, sera désormais élu pour 3 ans au lieu de 4.

Rapport de chaque pays:

Pas de changement par rapport à l'année dernière sauf pour:

Danemark:

Recommandation Médicale: 45 minutes d'interprétation, pause puis de  
nouveau 45 minutes d'interprétation. Ne pas dépasser 4 heures  
d'interprétation par jour.

Ces recommandations font suite au rapport alarmant publié par le Danemark  
et traduit en Français dans le journal de l'AFILS, sur les maladies  
professionnelles des interprètes en langue des signes. Il est à noter  
qu'aucun pays européen ne les suit pour l'instant.

Estonie: Ils sont passé d'environ 22 interprètes à l'époque communiste à 7  
dont 2 embauchés à plein temps aujourd'hui.

Cette AGM était suivie de deux jours de réflexions sur les thèmes suivants:  
Les difficultés d'acquisition des personnes sourdes à faible potentiel  
linguistique.

Conférence du DR.Filip Loncke, neurolinguiste entendant à Gent.

Un débat s'engage après la conférence du Dr. Loncke sur les points suivants:

Est-ce le problème des interprètes?

Que faire au cas où le client sourd ne connaît que très peu de signes?

Il n'en ressort pas vraiment de solution. Les situations étant très diverses selon les pays. Dans certains la LS est très répandue, dans d'autres on a abouti à une langue orale signée, etc...

Beaucoup estiment que ce thème n'a pas à être débattu dans ce type de conférence.

Les interprètes qui travaillent avec des personnes à retard mental ou à potentialités linguistiques très réduites devraient être formés à un niveau théorique avant d'aller sur le terrain. Ils devraient également avoir un lieu pour exprimer leurs problèmes professionnels.

Faut-il avoir un expert en communication sourd dans certains cas?

Voilà quels étaient les réflexions engendrées par ce sujet.

Deuxième conférence. Un pédopsychothérapeute suédois sourd explique ce qu'il attend d'un interprète.

En fin de discours les deux questions suivantes sont posées:

Est-il bon qu'un service d'interprètes conseille des professionnels pour qu'ils puissent mieux travailler?

Comment les interprètes peuvent-ils travailler mieux avec d'autres professionnels?

Trois groupes de réflexion discutent séparément de ces deux problèmes.

En salle plénière il s'avère qu'il n'y a pas vraiment de consensus.

Certains défendent que les interprètes sont des experts et doivent donner toute l'information nécessaire sur la surdité, d'autres disent que l'interprète ne peut informer que sur les techniques d'interprétation.

( pour mémoire ce débat a eu lieu en France il y a une dizaine d'années)

Projets prioritaires pour l'année 1996.

Un texte sur les conditions de travail devrait arriver en janvier et être critiqué par chaque délégué lors de la prochaine AGM.

Chaque pays devra envoyer sa "définition de l'interprète" aux délégués Français pour qu'ils fassent un état des lieux du concept d'interprète en Europe.

Même chose pour le code déontologique qui sera envoyé au délégué Italien.

Promouvoir EFSLI de façon à augmenter le nombre d'adhésion aussi bien individuelles que nationales.

Favoriser les échanges entre les pays membres (visites, journal, internet...).

Autres projets:

Contact avec l'AIIC.

Accès aux nouvelles technologies (EFSLI sur internet?).

Etre plus exigeant sur le professionnalisme des adhérents EFSLI.

Encourager les associations nationales à faire des échanges avec d'autres professions (psy, etc...)?

Passer par des ONG ou des organismes officiels pour encourager l'adhésion de nouveaux pays.  
Homogénéiser la formation d'interprètes.  
Groupe de travail pour rechercher des financements.

Prochaine AGM: 6.12.96 Barcelone.

Les 7 et 8 décembre 1996 aura lieu à Barcelone une conférence européenne des interprètes en langues des signes.

En autres seront abordés les thèmes suivants:

-Conditions de travail.

-Professionalisme.

-Interprétation pour sourd-aveugles.

Un ordre du jour plus précis (en anglais) arrivera courant janvier 96.

Il est conseillé de réserver dès maintenant sa place, en contactant:

Andrea Schulz, s.a

Téléphone: (indicatif allemagne)+40 41 23 658

Fax: " " +40 88 03 578

Adresse: EFSLI. Andrea Shultz @rrz.universitat Hamburg. Deutschland.

D'autre part EFSLI propose un stage d'interprète de conférence Langue des Signes nationale-Anglais, pour des interprètes de langue maternelles non-anglaise. Par exemple: LSF-Anglais pour des Français.

Details will be given by:

EFSLI

Liz Scott Gibson

Edinburgh. Gast of Scotland Deaf Society

49. Albany Street

Edinburgh

EHI 3QY

Scotland

Tel: ++ 44 131 556 31 28

Fax: ++ 44 131 557 82 83.

FJ. SC.

PAGE D'HUMOUR

Saviez-vous que Citroën se traduisait comme cela en L.S.F. ?

N. BATON



ISOLATION PHONIQUE

**Saxo**  
LA VOITURE DE CEUX  
QUI NE VEULENT PLUS JOUER  
AUX PETITES VOITURES.



**LA**

**CITROËN**

**SAXO EST**

**SI BIEN**



**ISOLÉE**



**QU'IL NE**



**RESTE**



**PAS**



**36**



**SOLUTIONS**



**POUR QUE**



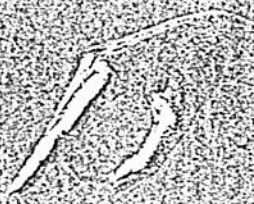
**L'EXTÉRIEUR**



**PUISSE**



**COMMUNIQUER**



**AVEC**



**VOUS**

20 AVRIL 1996

MANIFESTATION  
NATIONALE

à PARIS

VENEZ MOBILISER

13H  Place de république  
(Métro: REPUBLIQUE)

**P O U R:** La reconnaissance de la Langue  
des Signes Française comme langue officielle des  
sourds à part entière

**CONTRE:** Le rapport du J.O du 18 Décembre  
1880.

SOURDS EN COLERE B.P. 363 75626 PARIS CEDEX 13

CONTINUONS LA LUTTE JUSQU'AU BOUT!

SOURDS EN COLERE

**IL N'EST PAS INTERDIT, ET C'EST MEME  
CONSEILLE DE FAIRE NOTRE  
PUBLICITE**

---

## **BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

CI-JOINT REGLEMENT DE ..... FRANCS A L'ORDRE DE  
L'A.F.I.L.S.

### **PRIX DE L'ABONNEMENT POUR SIX NUMEROS PAR AN**

\* 100 F. POUR LES MEMBRES A.F.I.L.S.

\* 130 F. POUR LES NON MEMBRES

**NATHALIE BATON  
« A.F.I.L.S. »  
34 AV. GABRIEL PERI  
94370 SUCY EN BRIE**